

208/2015 - 27 novembre 2015

Nouvelle publication phare d'Eurostat

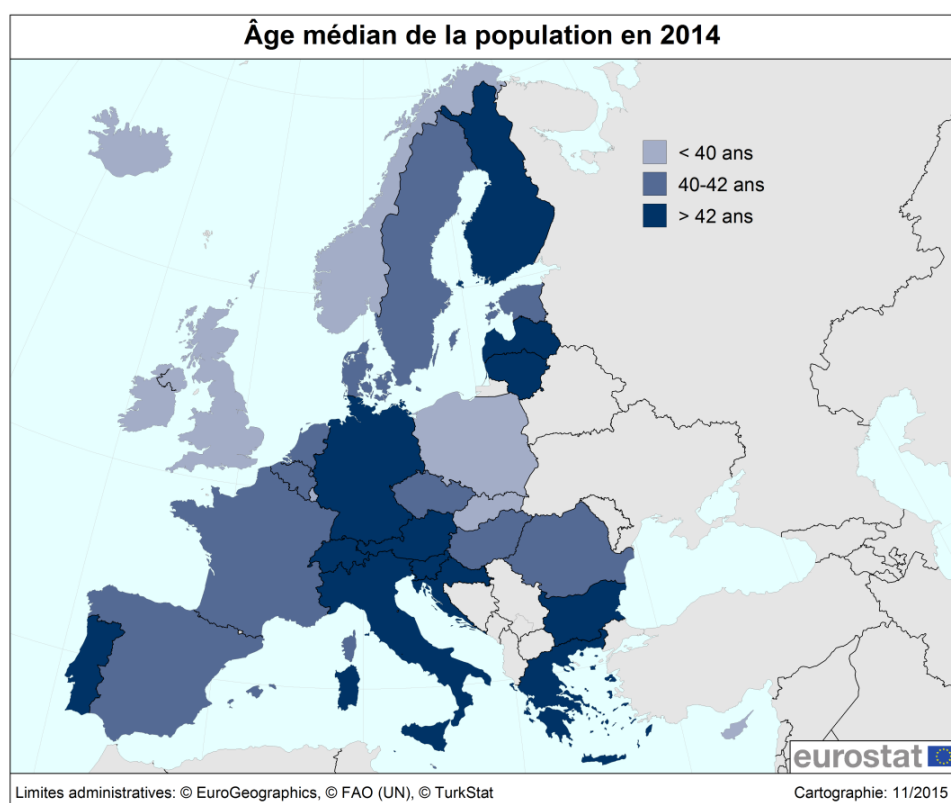
La population de l'UE

Un aperçu d'une richesse sans précédent

L'évolution démographique, tout comme les phénomènes migratoires, la mondialisation et le changement climatique, est considérée comme l'un des défis les plus importants auxquels l'**Union européenne** (UE) doit actuellement faire face. Au cours des dernières décennies, le profil de la population de l'**UE** a changé, en partie en raison du vieillissement de la société, de l'évolution des modèles de composition et de structure de la famille ainsi que de la modification de la répartition des rôles entre hommes et femmes.

Aujourd'hui, **Eurostat**, l'**office statistique de l'Union européenne**, sort sa publication phare «People in the EU: who are we and how do we live?». Ses sept chapitres fournissent une vue détaillée de la population, des familles, des ménages et des logements, qui aide à comprendre la situation démographique, sociale et économique des personnes vivant dans l'UE. Dans l'avant-propos de la publication, Marianne Thyssen, commissaire pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité de l'emploi, écrit d'ailleurs: «*Une meilleure compréhension des différents aspects de la vie des individus et des familles aidera la Commission européenne et les gouvernements des États membres dans leurs efforts communs pour offrir à tous une Europe prospère. Ces données nous aideront à traduire les dix priorités de la Commission Juncker par des politiques ciblées et des actions concrètes.*».

La publication s'appuie sur plusieurs sources de données distinctes: le dernier recensement de la population et du logement mené dans l'ensemble des ménages des États membres de l'UE et des pays de l'AELE en 2011 et dont les résultats sont accessibles via une interface unique, le "Census Hub" d'Eurostat, ainsi qu'une série d'enquêtes statistiques qui collectent des données sur des indicateurs liés à la population qui sont disponibles dans la base de données d'Eurostat. Le présent communiqué de presse contient uniquement un petit échantillon des nombreux indicateurs figurant dans la publication. Une infographie ainsi que des cartes thématiques interactives sont également disponibles sur le site web d'Eurostat.



Vieillessement conséquent de la population au cours des 20 dernières années

En 2014, l'âge médian de la population de l'UE était de 42,2 ans, ce qui signifie que la moitié de la population était plus jeune et que l'autre moitié était plus âgée que 42,2 ans. À l'échelle des États membres, la population la plus jeune était relevée en **Irlande** (avec un âge médian de 36,0 ans), à **Chypre** (36,8 ans), en **Slovaquie** (38,6 ans), au **Luxembourg** ainsi qu'en **Pologne** (39,2 ans chacun) et au **Royaume-Uni** (39,9 ans). En revanche, la population la plus âgée a été enregistrée en **Allemagne** (45,6 ans), en **Italie** (44,7 ans), en **Bulgarie** (43,2 ans), au **Portugal** (43,1 ans) et en **Grèce** (43,0 ans).

Au cours des vingt dernières années, l'âge médian de la population de l'UE a augmenté de six ans, puisqu'il était de 36,2 ans en 1994. Cette tendance a été constatée dans tous les États membres, notamment en **Lituanie**, où il a augmenté de près de neuf ans (8,9 ans) depuis 1994. Des hausses de sept ans ou plus ont été observées en **Allemagne** et au **Portugal** (7,6 ans chacun) ainsi qu'en **Autriche** et en **Roumanie** (7,0 ans chacune).

Âge médian de la population, 1994 et 2014

	1994	2014	Évolution 1994/2014 (en années)
UE*	36,2	42,2	6,0
Belgique	37,0	41,2	4,2
Bulgarie	37,8	43,2	5,4
République tchèque	36,0	40,8	4,8
Danemark	37,6	41,3	3,7
Allemagne	38,0	45,6	7,6
Estonie	35,8	41,3	5,5
Irlande	30,4	36,0	5,6
Grèce	36,9	43,0	6,1
Espagne	34,9	41,8	6,9
France	35,6	40,8	5,2
Croatie	:	42,6	:
Italie	38,2	44,7	6,5
Chypre	31,8	36,8	5,0
Lettonie	35,8	42,4	6,6
Lituanie	33,5	42,4	8,9
Luxembourg	36,6	39,2	2,6
Hongrie	37,4	41,3	3,9
Malte	34,1	40,7	6,6
Pays-Bas	35,4	42,0	6,6
Autriche	35,9	42,9	7,0
Pologne	33,4	39,2	5,8
Portugal	35,5	43,1	7,6
Roumanie	33,8	40,8	7,0
Slovénie	35,6	42,5	6,9
Slovaquie	32,1	38,6	6,5
Finlande	37,4	42,4	5,0
Suède	38,4	40,9	2,5
Royaume-Uni	36,2	39,9	3,7
Islande	30,9	35,6	4,7
Liechtenstein	33,9	42,5	8,6
Norvège	35,8	39,0	3,2
Suisse	37,0	42,1	5,1

* Données de 1994 à l'exclusion de la Croatie.

: Données non disponibles

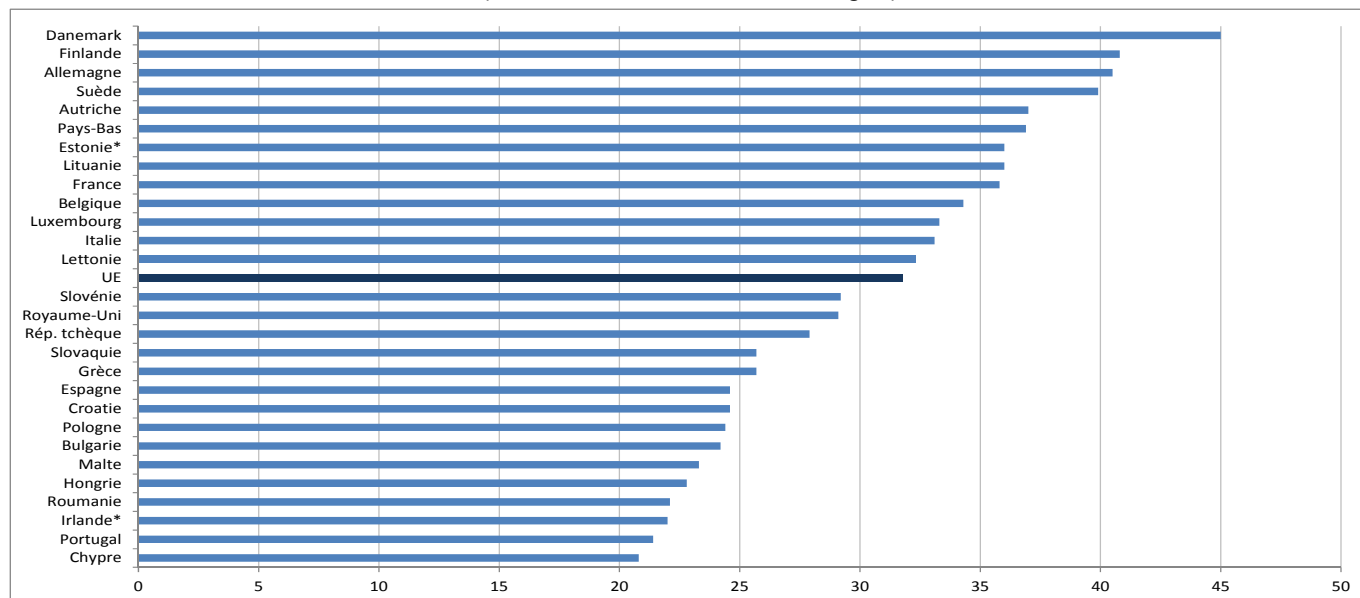
Estonie, France, Royaume-Uni: données provisoires pour 2014. Portugal et Roumanie: données estimées pour 2014.

Les données sources sont consultables [ici](#).

Un tiers des ménages de l'UE est composé d'une seule personne

Les ménages unipersonnels représentaient près d'un tiers (31,8%) des ménages dans l'UE en 2014. Les pourcentages les plus élevés de ménages composés d'une seule personne ont été enregistrés dans les trois États membres nordiques - **Danemark** (45,0%), **Finlande** (40,8%) et **Suède** (39,9%) - ainsi qu'en **Allemagne** (40,5%). En revanche, les ménages unipersonnels représentaient environ un ménage sur cinq à **Chypre** (20,8%), au **Portugal** (21,4%), en **Irlande** (22,0% en 2013), en **Roumanie** (22,1%) et en **Hongrie** (22,8%).

Part des ménages unipersonnels dans les États membres de l'UE, 2014
(en % de l'ensemble des ménages)



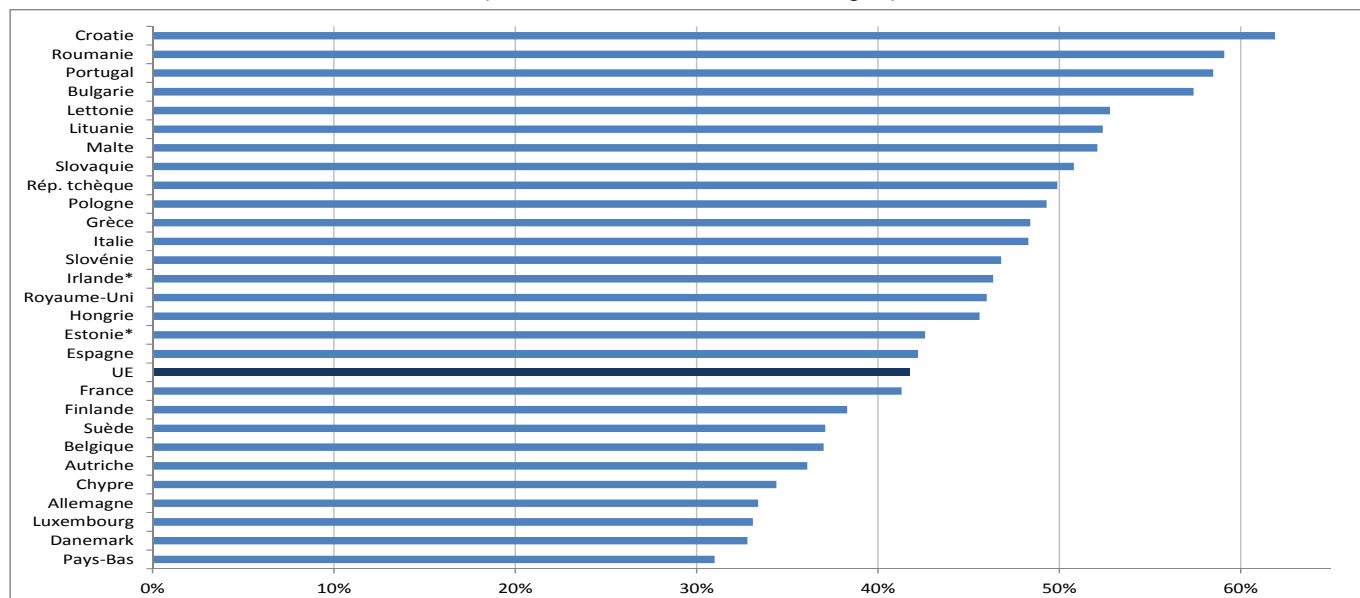
* Estonie et Irlande: données 2013 au lieu de 2014.

Plus de 40% des personnes vivant seules sont âgées d'au moins 65 ans

41,8% des ménages unipersonnels étaient constitués de personnes âgées de 65 ans ou plus dans l'UE en 2014. Dans huit États membres, les ménages unipersonnels composés d'individus de 65 ans ou plus étaient même majoritaires: en **Croatie** (61,9%), en **Roumanie** (59,1%), au **Portugal** (58,5%), en **Bulgarie** (57,4 %), en **Lettonie** (52,8%), en **Lituanie** (52,4%), à **Malte** (52,1%) et en **Slovaquie** (50,8%).

En 2014, les ménages unipersonnels dans l'UE étaient essentiellement composés de femmes, qui constituaient 56,6% de l'ensemble des ménages composés d'une seule personne. Tel était le cas dans tous les États membres de l'UE, dans des proportions différentes néanmoins. La part de femmes dans les ménages unipersonnels était particulièrement élevée en **Lettonie** (68,7%), en **Hongrie** (68,3%), en **Slovaquie** (66,8%) et en **Pologne** (66,4%).

Part des 65 ans ou plus dans les ménages unipersonnels dans les États membres de l'UE, 2014
(en % de l'ensemble des ménages)



* Estonie et Irlande: données 2013 au lieu de 2014.

Ménages unipersonnels par âge et par sexe, 2014

	Part des ménages unipersonnels dans le total des ménages (en %)	Part des femmes dans les ménages unipersonnels (en %)	Part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages unipersonnels (en %)
UE*	31,8	56,6	41,8
Belgique	34,3	51,3	37,0
Bulgarie	24,2	59,6	57,4
République tchèque	27,9	58,9	49,9
Danemark	45,0	50,7	32,8
Allemagne	40,5	54,3	33,4
Estonie**	36,0	63,7	42,6
Irlande**	22,0	54,4	46,4
Grèce	25,7	60,0	48,4
Espagne	24,6	52,8	42,2
France	35,8	58,0	41,3
Croatie	24,6	65,6	61,9
Italie***	33,1	58,4	48,3
Chypre	20,8	60,3	34,4
Lettonie	32,3	68,7	52,8
Lituanie	36,0	65,2	52,4
Luxembourg	33,3	51,7	33,1
Hongrie	22,8	68,3	45,6
Malte	23,3	53,3	52,1
Pays-Bas	36,9	52,1	31,0
Autriche	37,0	55,0	36,1
Pologne	24,4	66,4	49,3
Portugal	21,4	64,9	58,5
Roumanie	22,1	65,3	59,1
Slovénie	29,2	55,5	46,8
Slovaquie	25,7	66,8	50,8
Finlande	40,8	54,7	38,3
Suède	39,9	52,7	37,1
Royaume-Uni	29,1	54,1	46,0
Islande**	29,3	49,3	39,7
Norvège	40,6	52,3	30,4
Suisse**	31,7	56,3	39,4

* Les données de l'UE sont estimées

** Données 2013 au lieu de 2014

*** Données provisoires

Les données sources sont consultables [ici](#).

Près des trois-quarts des familles dans l'UE étaient des couples mariés

Par «famille» ou «famille nucléaire», on entend deux personnes (de l'un ou l'autre sexe) vivant ensemble au sein d'un couple marié (y compris les partenariats enregistrés) ou en union consensuelle, avec ou sans enfants. Cette notion englobe également les parents isolés avec enfants. Sur la base des données du recensement de 2011, plus de 7 familles sur 10 (71,4%) dans l'UE étaient composées de couples mariés, avec ou sans enfants. Dans les États membres, les proportions les plus élevées de familles constituées de couples mariés ont été enregistrées à **Chypre** (83,9%), en **Grèce** (82,2%), en **Roumanie** (80,2%) et à **Malte** (80,1%). À l'opposé, seul un peu plus de la moitié des familles étaient composées de couples mariés en **Estonie** (52,5%) et en **Lettonie** (53,6%).

Toutes les régions capitales de l'UE comptaient une part moins importante de couples mariés que la moyenne nationale: dans la plupart d'entre elles, il y avait proportionnellement plus d'unions consensuelles.

Familles nucléaires dans les États membres de l'UE et dans les régions capitales, 2011

PAYS	RÉGIONS CAPITALES	Couples mariés (y compris partenariats enregistrés)		Unions consensuelles		Familles monoparentales	
		Moyenne nationale	Région capitale	Moyenne nationale	Région capitale	Moyenne nationale	Région capitale
UE	-	71,4	-	12,6	-	16,0	-
Belgique	Bruxelles-Cap. / Brussel-Hoofdstad	72,1	65,5	11,8	10,2	16,1	24,4
Bulgarie	Sofia (stolitsa)	71,6	66,2	13,7	15,3	14,7	18,5
Rép. tchèque	Hlavní město Praha	69,7	63,5	8,9	11,0	21,4	25,5
Danemark	Byen København	68,2	52,2	19,6	30,6	12,2	17,2
Allemagne	Berlin	75,2	63,5	12,1	17,9	12,7	18,6
Estonie	Põhja-Eesti	52,5	51,6	23,7	23,6	23,8	24,9
Irlande	Dublin	69,7	64,6	12,2	14,7	18,1	20,7
Grèce	Attiki	82,2	79,2	2,4	3,1	15,3	17,7
Espagne	Madrid	71,6	68,8	12,2	14,4	16,2	16,8
France	Paris	64,7	56,8	20,8	25,2	14,4	18,0
Croatie	Grad Zagreb	78,9	74,7	4,0	5,6	17,1	19,6
Italie	Roma	76,6	70,1	7,5	7,7	15,9	22,2
Chypre*	:	83,9	:	6,2	:	9,9	:
Lettonie	Rīga	53,6	51,4	13,1	10,7	33,4	38,0
Lituanie	Vilniaus apskritis	67,0	65,8	8,6	7,8	24,4	26,4
Luxembourg*	:	77,1	:	7,8	:	15,1	:
Hongrie	Budapest	65,3	59,6	14,9	16,2	19,8	24,2
Malte	Malta	80,1	79,6	3,5	3,6	16,5	16,8
Pays-Bas	Groot-Amsterdam	71,0	58,3	18,5	25,1	10,6	16,6
Autriche	Wien	70,0	63,6	13,9	15,6	16,1	20,8
Pologne	Miasto Warszawa	74,9	68,5	2,9	5,6	22,2	25,9
Portugal	Grande Lisboa	73,8	64,8	11,3	16,4	14,9	18,8
Roumanie	București	80,2	77,0	5,8	7,3	14,0	15,7
Slovénie	Osrednjeslovenska	64,0	63,1	10,8	10,1	25,2	26,8
Slovaquie	Bratislavský kraj	72,0	70,8	6,6	5,9	21,4	23,3
Finlande	Helsinki-Uusimaa	66,1	62,9	21,5	23,1	12,4	14,0
Suède	Stockholms län	60,1	57,8	26,8	25,8	13,1	16,3
Royaume-Uni	Inner London**	64,9	49,8	16,6	22,2	18,4	28,0
Islande	Höfuðborgarsvæði	63,4	62,1	17,0	16,3	19,6	21,6
Liechtenstein*	:	77,4	:	9,8	:	12,8	:
Norvège	Oslo	63,9	58,6	20,8	25,0	15,3	16,3
Suisse	Bern	76,8	71,1	14,1	14,7	9,2	8,1

* Chypre, Luxembourg et Liechtenstein: à ce niveau de la nomenclature NUTS, ces pays sont considérés comme une seule région.

** Moyenne de l'Inner London - West (NUTS UKI11) et de l'Inner London - East (UKI12).

: Données non disponibles.

Source: Plateforme du recensement («Census Hub»)

Une majorité écrasante des familles monoparentales constituées de mères isolées

En 2011, dans l'UE, 16% des familles étaient des familles monoparentales. Parmi ces dernières, 83,7% étaient constituées de mères isolées et 16,3% de pères isolés. La part des mères isolées était beaucoup plus importante que celle des pères isolés dans tous les États membres, en particulier en **Estonie** (90,8%), à **Chypre** (88,3%), en **Pologne** (87,2%) et en **Lettonie** (87,1%). Les seuls États membres où les pères isolés représentaient plus de 20% des familles monoparentales étaient la **Suède** (23,7%), la **Roumanie** (21,5%) et l'**Espagne** (20,9%).

Familles monoparentales, données du recensement de 2011

	Part totale des familles monoparentales (en %)	Part des mères isolées dans le total des familles monoparentales (en %)	Part des pères isolés dans le total des familles monoparentales (en %)
UE	16,0	83,7	16,3
Belgique	16,1	81,6	18,4
Bulgarie	14,7	80,4	19,6
République tchèque	21,4	81,2	18,8
Danemark	12,2	82,2	17,8
Allemagne	12,7	84,5	15,5
Estonie	23,8	90,8	9,2
Irlande	18,1	86,6	13,4
Grèce	15,3	83,9	16,1
Espagne	16,2	79,1	20,9
France	14,4	83,8	16,2
Croatie	17,1	84,0	16,0
Italie	15,9	82,6	17,4
Chypre	9,9	88,3	11,7
Lettonie	33,4	87,1	12,9
Lituanie	24,4	86,2	13,8
Luxembourg	15,1	82,9	17,1
Hongrie	19,8	86,6	13,4
Malte	16,5	84,8	15,2
Pays-Bas	10,6	82,7	17,3
Autriche	16,1	85,2	14,8
Pologne	22,2	87,2	12,8
Portugal	14,9	86,7	13,3
Roumanie	14,0	78,5	21,5
Slovénie	25,2	83,6	16,4
Slovaquie	21,4	83,0	17,0
Finlande	12,4	83,2	16,8
Suède	13,1	76,3	23,7
Royaume-Uni	18,4	85,7	14,3
Islande	19,6	86,4	13,6
Liechtenstein	12,8	84,7	15,3
Norvège	15,3	77,6	22,4
Suisse	9,2	85,0	15,0

Source: Plateforme du recensement («[Census Hub](#)»)

Méthodes et définitions

Les données sur l'âge médian de la population proviennent des statistiques sur la démographie et les migrations. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

Les données relatives aux ménages unipersonnels proviennent des statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

Les données concernant les familles proviennent du recensement 2011 de la population et du logement. Les données des recensements de la population et du logement représentent une source essentielle d'informations statistiques, allant des plus petites divisions géographiques régionales aux niveaux national et international. Un recensement de la population et du logement est généralement effectué tous les 10 ans en Europe. Le dernier recensement portant sur l'ensemble des États membres de l'UE et des pays de l'AELE a été mené en 2011. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

L'**âge médian** est l'âge qui divise la population en deux, la moitié étant plus jeune et l'autre moitié plus âgée. Cet indicateur donne une mesure permettant d'analyser le vieillissement de la population.

Les **ménages unipersonnels** sont composés d'une personne vivant seule dans une unité d'habitation distincte. Ils englobent également les personnes vivant seules indépendamment, en qualité de locataire, dans une ou plusieurs pièces distinctes appartenant à la même unité d'habitation qu'un ou plusieurs autres occupants — par exemple, un appartement indépendant dans une résidence occupée par d'autres personnes.

Une **famille nucléaire** est constituée de deux personnes (de l'un ou l'autre sexe) qui ont choisi de vivre ensemble en tant que couple marié, dans un partenariat enregistré, ou dans une union consensuelle, qu'ils aient ou non des enfants; les parents isolés avec des enfants constituent également une unité familiale, contrairement aux personnes vivant seules ou aux groupes de personnes dépourvues de liens entre elles qui choisissent de partager une maison ensemble (par exemple, les étudiants).

Par **union consensuelle**, on entend une situation dans laquelle deux personnes vivent dans le même ménage et ont un «lien» que l'on pourrait qualifier de marital, sans que leur union soit juridiquement reconnue (mariage ou partenariat enregistré).

Révisions et calendrier

Les données contenues dans le présent communiqué de presse peuvent différer de celles qui figurent dans la publication phare, en raison de mises à jour effectuées après l'extraction des données utilisées pour la publication.

Plus d'informations

Publication d'Eurostat «**People in the EU: who are we and how do we live?**». [Version PDF](#) (en anglais uniquement) disponible sur le site web d'Eurostat. Également disponible dans [Statistics Explained](#).

[Infographie interactive](#) d'Eurostat sur la vie des gens dans l'Union européenne.

Ensemble de [cartes thématiques interactives](#) d'Eurostat sur le recensement 2011 de la population et du logement.

[Section du site web](#) et [base de données](#) d'Eurostat consacrées à la démographie.

[Section du site web](#) et [base de données](#) d'Eurostat consacrées au revenu et aux conditions de vie.

[Section du site web](#) d'Eurostat dédiée au recensement de la population et du logement et plateforme du recensement "[Census Hub](#)".

Publié par: **Service de presse d'Eurostat:**

Vincent BOURGSAIS
Tiny VANDEWIELE

Tél: +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu


 **[ec.europa.eu/eurostat](https://www.ec.europa.eu/eurostat)**

Production des données:

David THOROGOOD
Tél: +352-4301-35 487

david.thorogood@ec.europa.eu

 **[@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)**

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu